

Question écrite du Groupe Ecologiste

L'avenir du Lycée Horticole de Bordeaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2016

Question écrite du groupe écologiste

Avenir du lycée horticole de Bordeaux

Monsieur le Maire,

Créé en 1953, le Lycée horticole Camille Godard, ayant pour origine un legs à la ville de Bordeaux du négociant Camille Godard, est un établissement privé sous contrat avec le ministère de l'Agriculture, rattaché à la direction des Parcs et jardins de la ville de Bordeaux. Les études sont gratuites et les élèves y font un parcours s'échelonnant de la 3e au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA).

Une pédagogie adaptée, un domaine d'application étendu, des résultats et un bon taux d'insertion en font **l'un des meilleurs établissements de la région.**

Pourtant, en dépit de ce constat très positif que l'on peut lire sur le site internet de la ville, l'équipe administrative et pédagogique du lycée horticole de Bordeaux vous a écrit en novembre 2015 afin de connaître vos intentions concernant cet établissement **qui voit ses infrastructures se dégrader d'année en année, au point de ne plus répondre aux exigences de la commission de sécurité et aux normes d'accueil du public scolaire.**

L'équipe de cette structure atypique et unique souhaiterait que la ville s'implique davantage dans sa pérennisation en commençant par engager sa rénovation ou son implantation dans l'un des grands projets d'aménagement urbain de la ville, en concertation avec les autres partenaires publics : l'Etat, la Région et la Métropole.

Par ailleurs, l'équipe du lycée horticole vous proposait dans ce courrier des projets forts pour en faire **un lieu de formation polyvalent dédié au paysage et à l'écologie urbaine** avec des cycles de formation continue, des cycles courts et des stages ; un lieu valorisant les pratiques innovantes en matière de commande publique, associant les multiples acteurs du territoire ; un lieu de réinsertion sociale avec des jardins partagés et des chantiers de réinsertion ; enfin un lieu d'information et de pratiques, ouvert au grand public...

Nous souhaitons donc Mr le Maire, appuyer cette demande et ces propositions innovantes de l'équipe du lycée horticole, en vous demandant une réponse claire quant à l'avenir que vous comptez réserver à notre lycée horticole, tant sur le plan administratif et géographique que sur son orientation pédagogique.

MME JAMET

Chers Collègues, Monsieur le Maire, créé en 1953, le Lycée horticole Camille Godard ayant pour origine un legs à la Ville de Bordeaux du négociant Camille Godard est un établissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, rattaché à la Direction des parcs et jardins de la Ville de Bordeaux. Les études y sont gratuites et les élèves y font un parcours s'échelonnant de la troisième au Brevet de Technicien Supérieur agricole.

Une pédagogie adaptée, un domaine d'application étendu, des résultats et un bon un taux d'insertion en font l'un des meilleurs établissements de la Région. Pourtant, en dépit de ce constat très positif que l'on peut lire sur le site Internet de la Ville, l'équipe administrative et pédagogique du Lycée horticole de Bordeaux vous a écrit, en novembre 2015, afin de connaître vos intentions concernant cet établissement qui voit ses infrastructures se dégrader, d'année en année, au point de ne plus répondre aux exigences de la Commission de sécurité et aux normes d'accueil du public scolaire.

L'équipe de cette structure atypique et unique souhaiterait que la Ville s'implique davantage dans sa pérennisation en commençant par engager sa rénovation ou son implantation dans l'un des grands projets d'aménagement urbain de la ville en concertation avec les autres partenaires publics : l'État, la Région et la Métropole.

Par ailleurs, l'équipe du Lycée horticole vous proposait, dans ce courrier, des projets forts pour en faire :

- un lieu de formations polyvalentes dédiées au paysage et à l'écologie urbaine avec des cycles de formation continue, des cycles courts et des stages ;
- un lieu valorisant les pratiques innovantes en matière de commande publique associant les multiples acteurs du territoire,
- un lieu de réinsertion sociale avec les jardins partagés et des chantiers de réinsertion ;
- enfin un lieu d'information et de pratiques ouvert au grand public.

Nous souhaitons donc, Monsieur le Maire, appuyer cette demande et ces propositions innovantes de l'équipe du Lycée horticole en vous demandant une réponse claire quant à l'avenir que vous comptez réserver à notre lycée, tant sur le plan administratif et géographique, que sur son orientation pédagogique. Je vous remercie.

M. LE MAIRE

Madame BREZILLON.

MME BRÉZILLON

Merci Monsieur le Maire. Le Lycée horticole Camille Godard est, en effet, un établissement qui appartient à la Ville de Bordeaux. Il est sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture qui prend en charge les salaires de 20 professeurs. La Ville, pour sa part, en assume 6, ainsi que celui des 11 agents administratifs et techniques.

Ce Lycée dont l'image est belle auprès des professionnels est un véritable pôle d'excellence. Il affiche d'excellents résultats et un taux d'insertion exceptionnel. Pour ne citer que la classe BTS Agricole dans l'option « Aménagement paysager », les résultats des premières promotions furent de 95 % de réussite et de 100 % pour la promotion 2013-2015. Nous nous en félicitons. Rappelons que le Maire de Bordeaux était intervenu pour obtenir la création de cette classe en raison de la qualité de l'enseignement dispensé, en raison des projets et partenariats innovants portés par l'équipe pédagogique.

La Ville, au côté de la Direction du lycée, est soucieuse d'accueillir tous les élèves. 10 % d'entre eux sont en situation de handicap. Ils bénéficient d'une attention toute particulière de la part de l'équipe pédagogique. 26 élèves, contre 13 l'année dernière, bénéficieront d'une bourse municipale.

Dans le cadre de la mutualisation des services avec la Métropole, l'établissement reste attaché à la Ville. Le personnel relève maintenant des services métropolitains et plus exactement de la Direction centrale des espaces

Séance du lundi 25 janvier 2016

verts. Ceci ne change en rien les liens étroits qui unissent le lycée à cette Direction. Cela permet de conserver la qualité des enseignements pratiques souvent réalisés grandeur nature sur les chantiers qu'elle mène.

Les bâtiments, quant à eux, souffrent effectivement d'une vétusté certaine. La Ville de Bordeaux a la ferme volonté de pérenniser ce lycée, la qualité de l'enseignement et la formation qu'il dispense. Elle est soucieuse de son avenir. Sous l'impulsion de son Maire, la Ville va reprendre les discussions avec la Région qui, grâce à la nouvelle équipe, semble pouvoir reprendre, et étudier enfin un programme de rénovation et de solutions techniques dans le court terme. Elle évaluera ensuite les meilleures solutions à mettre en œuvre pour offrir aux élèves des locaux dignes de ce nom.

M. LE MAIRE

Cet établissement est un excellent établissement, bien dirigé. Il forme très bien des jeunes qui trouvent ensuite des débouchés professionnels dans la plupart des cas. Donc, nous y sommes très attachés. Je vous rappelle que c'est un lycée horticole, un lycée, et que dans la répartition des compétences entre les collectivités, les lycées, c'est la Région. Ça fait des années que je négocie avec la Région. Pour l'instant, nous ne sommes pas arrivés à nous mettre d'accord. La Région était prête à faire des travaux, mais voulait nous laisser la responsabilité du paiement des enseignants, ce qui n'est pas la règle. On va reprendre la discussion avec la nouvelle équipe qui sera peut-être plus ouverte à trouver une solution. Et si on n'arrivait pas à se mettre d'accord, nous en tirerions les conséquences. Je ne devrais pas dire ça parce que ce n'est pas une très bonne position de négociation, mais il faut absolument, effectivement qu'on rénove ces installations qui ne sont pas à la hauteur de la qualité pédagogique de cet établissement.

Voilà ! Je vous remercie et je vous souhaite une bonne soirée.

La séance est levée à 18 heures 37